

RAGREER BALCONS, TERRASSES, GARAGES, LOGGIAS AVEC MORTIER D'ÉGALISATION ET DE FINITION AUTO-LISSANT, AUTO-NIVELANT

Mortier d'égalisation et de finition pour intérieur et extérieur. Rattrapage de 3 à 12 mm, avec recharge ponctuelle jusqu'à 20 mm



DEFINITION ET PRESENTATION DU PRODUIT

MORTIER D'ÉGALISATION ET DE FINITION AUTO-LISSANT, AUTO-NIVELANT est un enduit auto nivelant prêt au gâchage et destiné aux ragréages des sols intérieurs et extérieurs en épaisseur de 3 à 12 mm.

Le MORTIER D'ÉGALISATION ET DE FINITION AUTO-LISSANT, AUTO-NIVELANT peut servir pour des rattrapages ponctuels jusqu'à 20 mm.



MORTIER D'ÉGALISATION ET DE FINITION AUTO-LISSANT, AUTO-NIVELANT s'utilise chaque fois qu'en horizontal il y a lieu de revenir sur le sol abîmé, qu'il s'agisse de problèmes superficiels, centimétriques ou de trous de type « nid de poule ».

MORTIER D'ÉGALISATION ET DE FINITION AUTO-LISSANT, AUTO-NIVELANT est auto-lissant et permet de créer un mortier superficiel centimétrique sur les sols anciens.

MORTIER D'ÉGALISATION ET DE FINITION AUTO-LISSANT, AUTO-NIVELANT peut rester nu ou recevoir une peinture de sol ou un carrelage collé.

Il est compatible avec les mortiers colles.

DOMAINES D'APPLICATION

Il est applicable sur des supports tels que :

- Chape en ciment
- Dalle en béton
- Élément préfabriqué

Il est destiné à des lieux de trafics normaux :

- Balcons
- Terrasses
- Garages
- Loggias

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

<i>Composition :</i>	Ciment NF EN 197-1 gris ou blanc, adjuvants, charges minérales NF EN 12620 et 13139
<i>Aspect :</i>	Pâteux
<i>Couleur :</i>	Gris
<i>Densité :</i>	1,3
<i>Granulométrie :</i>	0 à 1,6 mm
<i>Masse volumique du mortier durci :</i>	1,9 Kg
<i>Adhérence sur béton :</i>	Supérieur à 1 MPa
<i>Résistance en compression :</i>	Supérieur à 10 MPa
<i>Résistance en traction flexion :</i>	Supérieur à 4 MPa
<i>Températures limite d'application :</i>	+ 5°C à + 32°C
<i>Durée d'utilisation de la pâte :</i>	20 à 30 minutes
<i>Temps ouvert d'auto lissant :</i>	20 minutes
<i>Solubilité et nettoyage des outils :</i>	Frais à l'eau et sec par grattage
<i>Circulation piétonne :</i>	4 heures à 20°C
<i>Pose de carrelage :</i>	8 à 12 heures
<i>Recouvrement par peinture de sols :</i>	48 heures
<i>Ponçage éventuel :</i>	4 à 6 heures
<i>Classement au feu :</i>	MO

PROCES VERBAUX – REFERENCES

Ciment Norme NF EN 197-1. Charges minérales Norme NF EN 12620 et NF EN 13139.

CONSEILS GENERAUX D'EMPLOI

1 - Préparation des supports

Les surfaces à traiter doivent être propres, dégraissées, dépoussiérées, adhérentes, dures et sèches.



Les surfaces doivent être travaillées mécaniquement pour enlever toutes les parties friables et qui ne sont pas fortement adhérentes.

Il est conseillé, ensuite, de laver les supports pour éliminer les salissures, ce lavage peut être effectué par application de NETTOYANT DEGRAISSANT ACIDE POUR PREPARATION DE SUPPORT suivi d'un rinçage abondant à l'eau.

L'application se fera toujours sur support préalablement humidifié (sans rétention d'eau et non ruisselant).

Sur support poreux ou béton lisse, prévoir l'application du primaire IMPREGNATION PRIMAIRE P3 au rouleau (séchage entre 1 et 4 heures).

2 - Mise en œuvre

Procéder à un gâchage mécanique lent (500 tours/minute). Utiliser un sac de 25 kg pour 4 à 4,5 litres d'eau. Verser la poudre sur l'eau. Mélanger pendant 1 à 2 minutes et laisser reposer 1 minute. Ne jamais rajouter d'eau dans le mélange déjà effectué.

3 - Application

Verser le mortier gâché sur le sol puis tirer à zéro pour remplir les pores du support préalablement humidifié et régler l'épaisseur utile avec un râteau ou une lisseuse. Respecter les joints de dilatation ou de fractionnement des chapes ou des dalles. Si une seconde couche est envisagée, l'appliquer dès le durcissement de la première. Si le délai est supérieur à 24 heures, appliquer à nouveau le primaire IMPREGNATION PRIMAIRE P3.

4 - Consommation

Variable selon la rugosité du support. En général 1,8 kg par m² et par mm d'épaisseur.

5 - Finition

Peut rester nu ou recevoir une peinture de sols ou du carrelage collé.

PRECAUTIONS PARTICULIERES ET SECURITE

Ne pas appliquer sur une surface gelée. Ne pas appliquer sur des épaisseurs inférieures à 0,5 cm.

Ne pas appliquer :

- sur sols friables ou instables
- sur sols ne présentant pas d'écoulement des eaux de pluie
- sur sols soumis à des remontées d'humidité
- sur anciens revêtements

Toujours humidifier le support avant application (sans rétention d'eau et non ruisselant). La mise en service du sol peut avoir lieu 3 jours (à 20°C et 50 % d'humidité relative) après la date d'application. Le durcissement final demande 28 jours comme pour les bétons traditionnels.

TRANSPORT ET STOCKAGE

Transport : non soumis à la réglementation des transports.

Stockage et conservation : un an en emballage d'origine fermé à l'abri du gel, de toutes sources de chaleur et d'humidité

TEINTE

Gris.

CONDITIONNEMENTS

Pot : 6 kg.

Seau : 12,5 kg.

Sac : 25 kg.

Les renseignements fournis par la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur notre connaissance et notre expérience à ce jour. Ils n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales. Ils ne peuvent en aucun cas, impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. L'applicateur doit s'assurer d'être en possession de la dernière édition de cette fiche technique. Annule et remplace les précédentes éditions. Edition du premier trimestre 2013.

